



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Lutte contre le harcèlement scolaire

### Note relative à la généralisation du programme pHARe à la rentrée 2022

**Division / Service**

**Bureau / Département**

CT EVS

Affaire suivie par : Eric Metzdorff

Tél : 01 57 02 62 53

Mél : [eric.metzdorff@ac-creteil.fr](mailto:eric.metzdorff@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à Mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale*

*Mesdames les principales et messieurs les principaux de collèges*

*S/C Mesdames et monsieur les IA DASEN*

Mesdames les inspectrices, messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Mesdames les principales, messieurs les principaux de collèges

La mise en oeuvre du programme pHARe se poursuit à la rentrée 2022, l'ensemble des collèges et des écoles élémentaires est concerné par son déploiement et sa phase de labellisation.

#### **Les enjeux du programme pHARe :**

- Doter toutes les écoles élémentaires et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient ;
- Assurer la sécurité et le bien être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire ;
- Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique ;
- Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement.

**Remarque :** 50% des signalements transmis par la plateforme nationale du 30 20 dans l'application stop harcèlement concernent des situations dans le 1<sup>er</sup> degré.

#### **Les familles doivent avoir connaissance des numéros d'appel gratuits suivants :**

- Le 30 20 pour les situations de harcèlement ;
- Le 30 18 pour les situations de cyber harcèlement ;
- Le 119 pour l'enfance en danger.

#### **Les grandes étapes (le film annuel) du programme pHARe pour chaque école élémentaire et chaque collège**

- Adhésion et charte d'engagement ;
- Implanter le dispositif équipes ressources et formaliser un protocole ;
- Implanter le dispositif ambassadeurs dans les collèges ;
- Participer à la journée Non Au Harcèlement (NAH) le jeudi 10 novembre 2022 ;
- Participer au concours NAH au mois de janvier/février 2023 ;
- 10 heures d'apprentissage annuel sur cette thématique ;
- Participation au Safe Internet Day (SID) le mardi 14 février 2023 ;

- Animer un atelier pour les personnels et les parents.

### **Le processus de labellisation des établissements scolaires dans la lutte contre le harcèlement scolaire**

1. Se connecter à l'application **Arena**, ouvrir l'onglet « **enquêtes et pilotage** » puis ouvrir l'onglet « **pilotage établissement** » rentrer dans l'application « **Programme Phare** ».
2. Prendre connaissance de la charte en cochant la case (je télécharge et je valide). Cette étape ouvre l'accès à l'espace documentaire et aux dossiers ressources suivants :  
10 heures d'apprentissage ; ambassadeurs ; formation 2021 ; mallette des parents ; pilotage.
3. Renseigner les formulaires suivants :
  - Participation à la journée non au harcèlement le jeudi 10 novembre 2022 ;
  - Participer au concours « non au harcèlement » au mois de février 2022
4. Attribuer les rôles aux membres des équipes ressources, programme et ambassadeurs à partir des formulaires dédiés dans le menu contextuel de gauche. Cette phase de renseignements permettra aux personnels d'accéder à leur tour à la plateforme toujours à partir d'Aréna et de prendre connaissance du film annuel et des ressources leur permettant d'accomplir la mission qui leur est confiée.

### **Les ressources académiques et les documents types utiles pour les établissements**

Afin de vous aider dans la mise en œuvre, un espace M@gistère évolutif a été créé pour l'ensemble des circonscriptions et des collèges de l'académie, il comprend :

- Des capsules vidéos concernant l'aspect théorique de la méthode de préoccupation partagée ;
- Des ressources pédagogiques pour le premier et le second degré ;
- Des documents types protocoles, chartes réutilisables et adaptables à vos établissements.

Un forum permet des échanges et des compléments d'information avec les formateurs académiques. 3 heures de formation en présentiel complètent cette formation théorique en libre accès.

**Espace accessible via** : [ARENA](#)  
[« Formations et Ressources »](#)  
[« Plateforme de formation](#)  
[« M@gistère »](#)

**Intitulé de la formation** : [« pHARe lutte contre le harcèlement »](#)  
- [« Accéder à la formation »](#)

**Conseiller technique établissements et vie scolaire**

**Eric METZDORFF**

**Signé**